

AIDE MEMOIRE

Mission d'appui à la préparation du projet entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement du Programme d'Investissement Forestier 07 au 18 janvier 2013

INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

1. Du 07 au 18 janvier 2013, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne ont mené une mission conjointe d'identification portant sur la préparation de deux projets émanant du Plan d'Investissement du Programme d'Investissement Forestier (PIF) du Burkina Faso récemment approuvé par le sous-comité du PIF lors de la réunion des partenaires du PIF à Istanbul le 5 Novembre 2012 et du programme GCCA de l'Union Européenne.

2. La mission était composée de :

Pour la **Banque Mondiale** : Hocine CHALAL, Spécialiste Principal en Environnement et Chef de mission Banque mondiale, Emmanuel NIKIEMA, Spécialiste senior en gestion des Ressources Naturelles, Loïc BRAUNE, Spécialiste en gestion des Ressources Naturelles, Edith Atioumoutio Zannou TCHOKO, Spécialiste en Gestion Financière, Boubacar DIALLO, Spécialiste en Passation de Marché et Gwladys Nadine Isabelle KINDA, Assistante de Programme.

Pour la Banque Africaine de Développement : Laouali GARBA, Environnementaliste senior, Chef de Mission, Zinso BOUE, Agro économiste, Pierre NGUINDA, Expert en forêt et climat, Pierre C. OUEDRAOGO, Chargé des acquisitions.

Pour l'Union Européenne : Ronan PECHEUR, Chargé de Programmes Environnement et Changements Climatiques

3. La mission a été conduite en étroite collaboration avec la coopération Luxembourgeoise qui finance conjointement avec la Suède le projet PASF (Projet d'Appui au Secteur forestier).

4. La mission a été reçue en audience par Son Excellence Monsieur Salif Ouedraogo, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, à qui elle a rendu compte des principales conclusions.

5. Sur la base des résultats enregistrés lors de cette mission il a été entendu entre les partenaires que la prochaine mission conjointe de préparation aurait lieu durant le mois d'avril 2013 et que la mission d'évaluation finale pourrait avoir lieu au cours de l'été 2013.

6. La mission remercie toutes les personnes ayant permis le bon déroulement de ses travaux, en particulier Monsieur Sambou Coulibaly, Secrétaire Général du MEDD et Monsieur Samuel Yéyé, Conseiller Technique du Ministre et Point Focal du PIF pour le MEDD, ainsi que les nombreuses institutions (voir en annexe 1 la liste des personnes rencontrées) avec lesquelles la mission a eu des échanges riches et fructueux.

7. Conformément à la Directive de la Banque mondiale relative à l'accès à l'information adoptée le 1er Juillet 2010, la Banque et le Gouvernement du Burkina Faso confirment leur accord pour que cet aide-mémoire soit rendu accessible au public.

RAPPEL DES ELEMENTS DU PIF :

8. Le Burkina Faso a été retenu en 2010 par le sous-comité du PIF pour être l'un des huit pays pilotes dans le cadre du PIF. En juin 2011, le document du Plan d'Investissement Forestier a été officiellement soumis au sous-Comité du PIF. Le sous-Comité a prescrit une «adoption de principe» du document du PIF reconnaissant la nécessité d'approfondir la préparation à la REDD+ avant la soumission d'un plan d'investissement révisé.

9. Afin de consolider sa stratégie d'investissement PIF, le gouvernement du Burkina Faso s'était alors engagé à préparer un document équivalent R-PP conforme aux recommandations du FCPF, et intégrant les conclusions des consultations qui se sont tenues avec toutes les parties prenantes du pays.

10. Pour cela, un don de préparation PIF (250 000 dollars américains) a été signé le 29 juillet 2011 pour le financement des activités de préparation de la R-PP. Sa date de clôture est fixée au 31 décembre 2012.

11. En juin 2012, le R-PP a été présenté au Comité des Participants du FCPF et a été favorablement accueilli. Sur cette base, le Plan d'Investissement initial du PIF a été révisé et une version finale a été soumise officiellement par le Burkina Faso et approuvé par le Sous-Comité du PIF, lors de la réunion des partenaires du CIF à Istanbul en novembre 2012.

12. L'approbation du FIP a ouvert la voie à la préparation des deux projets (projet 1 porté par la banque mondiale et projet 2 porté par la Banque Africaine de Développement).

CONTEXTE POUR LE MECANISME SPECIAL DE FONDS (MSD)

13. Le MSD (*Dedicated Grant Mechanism-DGM*) pour le Burkina Faso présenté dans l'aide-mémoire de la précédente mission de septembre 2012 consiste en un programme visant à soutenir les populations vivant de la forêt. Ce programme est conçu pour être directement géré par un comité national constitué de représentants desdits groupes. Le montant de ce programme pour le Burkina Faso est de 4.5 millions de US\$ et sa définition est en cours. Des représentants des associations Burkinabés ont été désignés pour siéger au niveau d'un comité global de coordination et ont assisté aux réunions de ce comité lors de la conférence des partenaires du CIF qui s'est tenu en novembre à Istanbul. Une version provisoire des directives opérationnelles du FIP a été élaborée et a été soumise à l'examen des membres du comité de coordination global ainsi qu'aux assemblées générales dans chacun des pays pilotes MSD. Dans le cas du Burkina Faso, ces directives ont également été discutées lors de l'atelier de concertation organisé les 15 et 16 janvier 2013 (voir ci-dessous) et les remarques et recommandations de l'atelier seront la base de la réponse au secrétariat du PIF des associations concernées du Burkina Cette réponse est due avant le 09 février 2013.

14. Nous rappelons ici les objectifs globaux du Mécanisme Spécial de Dons qui sont au nombre de cinq :

- Soutenir des initiatives spécifiques des peuples autochtones et des communautés locales des pays pilotes du FIP qui renforcent les stratégies du FIP,
- Développer la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à participer aux processus REDD nationaux et en particulier aux processus du FIP
- Appuyer le renforcement des droits territoriaux et des droits aux ressources,
- Réunir les enseignements tirés des expériences au niveau local et entreprendre de diffuser les stratégies et innovations REDD+ qui se sont révélées efficaces au niveau local parmi les peuples autochtones et les communautés locales, les gouvernements des pays pilotes et les autres parties prenantes.
- Édifier des partenariats et des réseaux de peuples autochtones et de communautés locales pour s'attaquer aux facteurs de la déforestation, de la dégradation des forêts et des autres phénomènes qui menacent les écosystèmes forestiers.

OBJECTIFS DE LA MISSION :

15. Les objectifs de cette cinquième mission conjointe sont :

Préparation des 2 projets :

- a) Identifier les zones d'intervention des 2 projets Banque Mondiale et BAD et les modalités de leur action conjointe ;
- b) Clarifier la répartition des activités entre les deux projets, en particulier pour les questions de gouvernance (gouvernance locale, gouvernance centrale) et de renforcement des capacités.
- c) S'accorder sur les grandes lignes du cadre logique des deux projets, en cohérence avec les objectifs énoncés dans le Plan d'Investissement.
- d) Etablir les actions de préparation nécessaires pour définir les activités des 2 projets aussi bien d'un point de vue technique que politique, en particulier pour commencer avant même la signature du projet les actions de sensibilisation dans les zones d'intervention.
- e) Valider les arrangements institutionnels pour l'ancrage des projets et identifier les synergies concrètes dans la mise en œuvre du projet qui pourraient être créées avec le Programme PASF et avec les Programmes du PNUD.
- f) Convenir des prochaines étapes pour la préparation des projets et établir un calendrier commun BAD – Banque Mondiale.
- g) Evaluer la pertinence de l'intégration dans les projets FIP d'activités définies lors de l'Atelier national FEM et qui pourraient être cofinancées sur l'allocation du Burkina Faso.
- h) Tenir un atelier de priorisation des actions de gouvernance forestière.

Coordination au sein du FIP et avec les partenaires

- i) Coordonner les activités avec les principaux partenaires techniques et financiers, principalement les coopérations de la Suède, du Luxembourg, la Commission européenne, le PNUD et le CIFOR ;
- j) Définir les activités de coordination stratégique du programme FIP couvrant les deux projets et leur répartition.

Préparation de la requête d'admission au FCPF

- k) Finaliser un plan d'action pour intégrer les commentaires du Comité des Participants du FCPF et présenter la requête du Burkina Faso auprès de la Facilité;

Clarification des questions financières

- l) Passer en revue l'état de mise en œuvre du fonds de préparation du Plan d'Investissement et au besoin, suggérer des solutions d'amélioration ;
- m) Clarifier la question des Fonds de Préparations (arrangement institutionnels, signatures, programme d'activité).

DEROULEMENT DE LA MISSION

16. La mission a été reçue par le Secrétaire Général du MEDD le 7 janvier 2013 et a entrepris aussitôt ses consultations avec ses vis-à-vis du MEDD afin d'engager les discussions sur le cadre logique du programme et sur l'identification des zones d'intervention du projet.

17. La mission a également effectuée des visites de terrain pendant trois jours. La mission s'est divisé en deux, une partie visitant l'est/sud-est du pays et l'autre l'ouest/sud-ouest. Ces visites ont permis d'observer de visu les réalisations de projets antérieurs dans le secteur rural et forestier (PNGT, SILEM, PROGEREF, PAGREN, PASE, BKF012). Les réalisations sont significatives en termes de clarification des limites des espaces forestiers et de sensibilisation des parties prenantes, toutefois, il apparaît clairement que la clôture de ces projets a laissé certaines actions inachevées. La mission en a tiré des conclusions quant à la nécessité de formuler, tant que faire se peut, les deux projets PIF sur la base des expériences existantes en vue de consolider les acquis. Les principales conclusions issues des visites de terrain sont présentées dans un rapport séparé.

18. La mission et le gouvernement ont également passé en revue tous les programmes en cours ou récemment terminés afin de tirer les leçons de ces programmes et les prendre en compte dans la définition des deux projets FIP. Ces programmes sont le PASF, le PNGT, le SILEM, le PADE, le PASE.

19. La mission a assisté les 16 et 17 janvier à l'atelier de concertation sur le programme PIF et le DGM (MDS). Cet atelier avait pour but de présenter et d'examiner les concepts préliminaires des deux projets PIF et aussi pour engager des consultations sur les prochaines étapes de la mise en œuvre du Mécanisme Spécial de Don dédié aux populations locales vivant de et/ou dans la forêt. En plus des séances en plénière, des commissions ont été formés pour débattre des thèmes suivants : (i) « Stratégie d'identification des zones d'intervention des projets » ; (ii) « Etat de la gouvernance forestière » ; (iii) « Stratégie d'approche participative à mettre en œuvre pour l'exécution du PIF-Burkina » et ; (iv) « DGM, quelle complémentarité avec le PIF? ». La synthèse des travaux de cet atelier est présentée dans un document séparé ainsi que le compte rendu de chaque atelier.

20. Plusieurs séances de travail avec le CIFOR ont permis d'affiner les résultats de l'étude financée par PROFOR sur la filière bois-énergie.

PRINCIPAUX RESULTATS ET ACQUIS DE LA MISSION

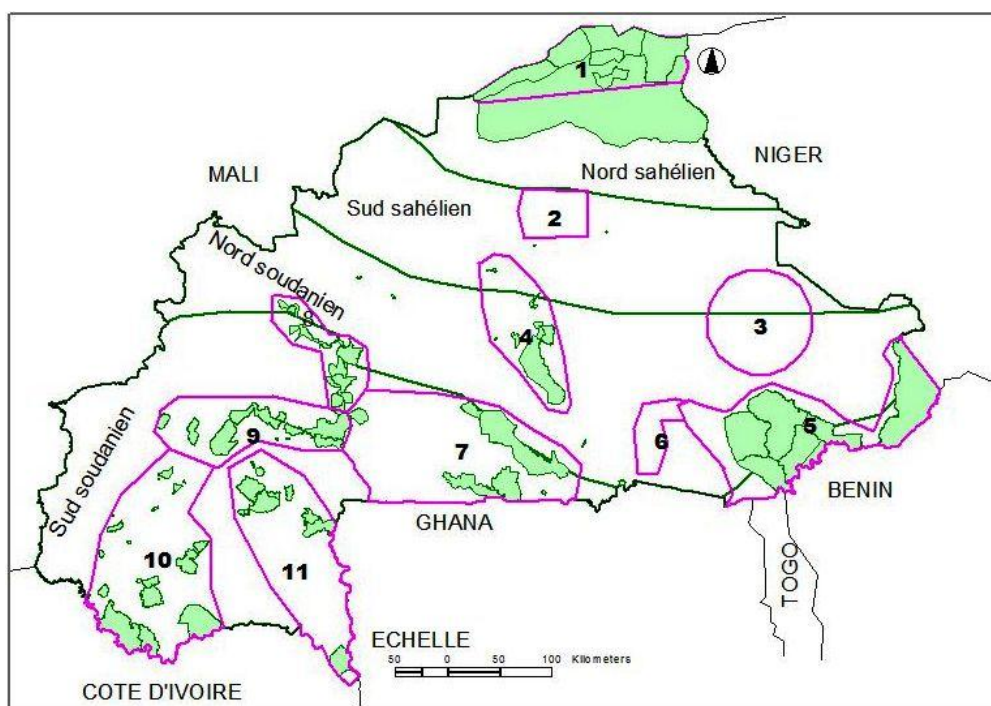
(a) Clarification de la répartition des activités d'investissement de terrain entre les 2 projets

Il a été entendu que les 2 projets interviendraient de manière concertée sur des zones communes organisées autour d'un massif forestier majeur à aménager ; le projet 2 ciblerait des actions impliquant les services de l'Etat et les Groupements de Gestion Forestière (GGF) en vue de l'aménagement participatif des massifs forestiers (forêts classées au profit de l'Etat ou des collectivités territoriales). Le projet 1 ciblerait des actions d'aménagement du territoire au sens large (approche paysage) au profit des communes jouxtant le massif aménagé par le projet 2.

En plus de ces zones communes, le projet 1 interviendra sur des communes pilotes en aménagement intégré du terroir dans des zones boisées connaissant une dynamique de dégradation forestière, mais avec néanmoins un fort potentiel de reforestation.

(b) Identification des zones du projet

Le MEDD a constitué un dossier technique de grande qualité qui a fait l'objet, lors de l'atelier du 16 et 17 janvier, entre spécialistes et membres de la société civile, d'un riche débat, en vue de définir les zones de concentration des activités du FIP. Onze (11) zones de concentration prioritaires ont été identifiées dans les quatre zones agro-écologiques du Burkina Faso (voir carte ci-dessous). Suite à une analyse multicritère, quatre zones ont été retenues en tant que zones de concentration des activités des projets du FIP. Il s'agit des zones 3 (Zone Gayéri-Tapoa Bopo), 11 (Zone Sud-Ouest, Koulbi, Gaoua), 8 (Zone Boucle du Mouhoun), et 7 (Zone PONASI et CAF du Centre Ouest).



Les forêts et les communes des quatre zones de concentration retenues (voir annexe 4) constituent une longue liste qui devra être étudiée en profondeur par l'équipe de préparation du MEDD pour restreindre le périmètre d'intervention à environ 6 forêt classées (200.000 ha) pour le projet de la Banque Africaine de Développement et une trentaine de communes (400.000 ha) pour le projet de la Banque Mondiale. Toutefois, dans la phase actuelle cette détermination reste indicative et devra être confirmée et affinée d'ici la mission conjointe de pré-évaluation prévue pour avril/mai 2013.

Ces zones identifiées capturent les dynamiques suivantes :

- Déforestation liée à l'approvisionnement en bois énergie des grandes métropoles
- Déforestation liée à l'agriculture extensive
- Déforestation liée à la pression anthropique (agriculture de subsistance en zone densément peuplée)
- Zones à fort intérêt de biodiversité et de protection des ressources en eau.

Un groupe de travail sera mis en place pour mener des consultations au niveau de chaque zone avec les communautés, les services de l'Etat et les communes afin établir la liste finale des communes organisées autour de 6 massifs forestiers principaux et de 2 espaces ruraux prioritaires. Ce processus participatif devra être complété d'ici le 31 mars 2013 soit avant le mission de préparation des projets prévue en avril 2013.

La Banque Africaine de Développement apportera une assistance technique au groupe de travail par le biais d'un consultant pour réaliser les consultations nécessaires dans les zones de concentration. La Banque Mondiale appuiera l'organisation des ateliers de concertation.

(c) Structure des projets

Les 2 projets sont structurés selon les schémas suivants :

Projet 1 : Projet PGDEB (Projet de Gestion Décentralisée des Espaces Boisés)

Objectifs du projet : L'objectif de développement du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone des espaces boisés par la mise en place de politiques locales de régulation des usages du territoire. De manière spécifique, ce projet vise i) à permettre aux populations de participer à élaborer une stratégie nationale REDD+ à travers des actions de consultation sur l'ensemble du territoire national au niveau villageois, ii) à mettre en place des outils au niveau de la commune de gestion de l'espace et des usages des terres et iii) à permettre une reconnaissance et une valorisation internationale de l'approche menée au Burkina Faso. Le cadre logique initial du projet est joint à **l'annexe 5**.

Composantes du projet : Le projet s'articule autour de trois composantes suivantes :

- Amélioration de la gouvernance locale dans le contexte de l'approche REDD+ ;
- limitation de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le cadre d'une approche paysage ;
- Partage des informations et de la connaissance sur la problématique changement climatique appliquée aux espaces forestiers ;

- Gestion du projet.

La composante 1 s'articule selon les trois volets suivants:

- i) Développement d'une stratégie REDD+ ;
- ii) Lancement de vagues de consultations nationales sur REDD+ ;
- iii) Réalisation d'une étude stratégique des impacts environnementaux et sociaux liés à REDD+.

La composante 2 comprend les deux volets suivants:

- i) L'accompagnement des communes à mettre en place un dispositif de gestion participative des usages du territoire et des ressources naturelles ;
- ii) Des investissements permettant de mettre en place des usages de la terre séquestrant du carbone.

La composante 3 comprend les trois volets suivants:

- i) L'appui à la coordination du programme, le recueil d'expériences, la gestion de connaissance et l'analyse des résultats du Programme PIF.
- ii) La communication à l'intérieur du pays afin de promouvoir une gestion intégrée des ressources naturelles et de l'approche REDD+ paysage.
- iii) La communication internationale sur le FIP Burkina, la promotion de l'exemple du Burkina sur la scène internationale, l'établissement de partenariats et la valorisation des dispositifs du Burkina Faso afin d'attirer des financements complémentaires et innovants. Ce volet de coordination stratégique du FIP Burkina couvrira les deux projets.

En terme d'aménagement le projet PGDEB a un potentiel d'implication d'une trentaine de commune pour la gestion participative des territoires et d'environ 400 000 ha d'aménagements à potentiel de séquestration dans le terroir.

Projet 2 : Projet de gestion Participative des Forêts Classées (PGPFC/REDD+)

Objectifs du projet : L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone des forêts classées. De manière spécifique, ce projet vise à i) améliorer la gouvernance forestière pour une meilleure valorisation des ressources forestières, ii) réduire la déforestation et la dégradation des forêts classées et iii) améliorer la résilience des populations par une augmentation des revenus tirés des forêts classées. Le cadre logique initial du projet est joint **à l'annexe 5.**

Composantes du projet : Le projet s'articule autour de trois composantes suivantes :

- Renforcement de la gouvernance forestière pour la REDD+,
- Aménagement et gestion participative des forêts classées,
- Gestion du projet.

Les questions du genre et la protection de l'environnement sont intégrées de manière transversale à toutes les composantes.

La composante 1 s'articule autour des trois volets suivants:

- i) Développement du système MNV et du scénario de référence REDD+,

- ii) Renforcement du cadre juridique et institutionnel pour la REDD+
- iii) Renforcement des capacités de l'administration.

En plus d'améliorer la gouvernance forestière, elle permettra au Burkina Faso de disposer d'un système MNV une exigence de la CCNUCC, en vertu de la Décision 1/CP.16, paragraphe 70 (c), pour tout pays souhaitant participer au mécanisme REDD+. Le scénario de référence servira de référentiel pour quantifier le taux déforestation/dégradation forestière future et sa localisation et d'en estimer les taux d'émissions de GES.

La composante 2 comprend également trois volets qui sont

- i) La réhabilitation et sécurisation des forêts classées,
- ii) La gestion participative des forêts classées et
- iii) Le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs.

Elle assurera une meilleure valorisation des forêts du Burkina à travers une sécurisation et un aménagement durable. En terme d'aménagement le projet PGPFC/REDD+ a un potentiel d'environ 200 000 ha soit environ 6 à 8 forêts classées.

(d) Coordination avec les partenaires

Il a été convenu avec les partenaires en charge du projet PASF (Luxembourg et que les synergies suivantes seraient conservées :

- Les arrangements institutionnels seront coordonnés et alignés avec le pilotage des sous-programmes du PNSR
- Au niveau fiduciaire, les ressources seront intégrées au maximum, notamment avec la mise en place d'un manuel de procédure commun et la complémentarité des ressources d'assistance technique sur les questions administrative, financières et pour la passation des marchés.
- Au niveau des zones d'intervention, la mise en œuvre du PIF ne doit pas freiner les investissements du PASF – au contraire, les actions de renforcement des communes et des villages (projet 1) et des GGFs (projet 2) permettront de monter des dossiers de financement pour les actions de gestion des ressources boisées au niveau local.
- La coordination avec le PNUD se retrouve principalement au niveau de la réalisation des Agenda 21 au niveau des communes (refonte des Plans Communaux de Développement) et de concertation dans le soutien au SP/CONEDD.

POINTS TECHNIQUES A VALIDER - RECOMMANDATIONS

(a) Activités de préparation de projet et arrangements transitoires

Deux requêtes de fonds de préparation (PPG) de 1,5 millions de dollars (pour le projet PGDDDB) et 500 000 \$US (pour PGPFC) seront préparées par le Gouvernement pour financer des activités préparatoires identifiées lors de la mission.

Ces activités sont détaillées à **l'annexe 6** et visent principalement :

- Pour le projet PGDEB, à avancer les consultations avec les populations concernées dans les zones d'intervention pré-identifiées et initier les analyses visant à intégrer à l'approche REDD+ et la dimension changement climatique dans la politique sectorielle forestière.
- Pour le projet PGPFC, à anticiper des études relatives au système MNV, la base de données DBOT ainsi que l'actualisation des plans d'aménagement et de gestion des forêts qui seront aménagées par le projet.

Le fonds de préparation pour le PGPFC devrait être opérationnel d'ici début avril. Le fonds de préparation pour le projet PGDEB sera signé lorsque les appels d'offres pour les principaux contrats seront avancés.

Recommandations – Actions prioritaires :

Pour le fonds de préparation PGPFC, s'accorder sur un plan d'action permettant une signature d'ici au 1^{er} avril.

Pour le fonds de préparation du PGDEB, rédiger les TdR et lancer d'ici début mars les Appels à Manifestation d'intérêt pour les contrats suivants :

- *Assistance Technique sur REDD+ et les consultations*
- *Assistant technique Appui au développement local*
- *Revue des expériences de développement communautaire participatif et analyse des leçons à tirer*
- *Cadre de gestion des sauvegardes pour le projet*
- *Définition des indicateurs de co-bénéfices*
- *Etude pour fixer les valeurs de bases pour les indicateurs du projet*
- *Expert Passation des marchés*
- *Expert Gestion Financière*
- *Etude SESA (EESS)*

(b) Arrangements institutionnels

Les grandes lignes des arrangements institutionnels pour la gestion fonds PPG ont été convenues, le gouvernement devant préciser les derniers points d'incertitudes avant le 31 janvier 2013.

Le dispositif devrait comprendre :

- Un coordonnateur des activités de préparation rattaché au Secrétariat Général, qui entrera en fonction dès la mise en place des fonds de préparation. Il s'agira d'un fonctionnaire désigné.
- Les structures fiduciaires seront intégrées à la DAF et à la DMP du Ministère, appuyés par l'assistant technique financé par le PASF. Ces directions devront cependant désigner, chacune, nommément les personnes responsables de même qu'un comptable chargé des opérations. Au besoin le Ministère devra renforcer le personnel de ces deux directions. Un spécialiste de gestion financière et un spécialiste de la passation des marchés pourraient être recrutés ultérieurement pour la mise en œuvre des projets si l'évaluation des capacités du MEDD par les bailleurs concluait au besoin pour cet appui.
- Une équipe pluridisciplinaire de préparation de projet, constituée d'experts du MEDD sera mise en place pour accompagner la réalisation des activités de

préparation. Cette équipe réduite pourrait être soutenue par le secrétariat technique en cours de mise en place par le PASF.

- Un comité technique de suivi regroupant des responsables du MEDD et d'autres ministères sera constitué pour piloter la préparation, en attendant la mise en place du Comité REDD et/ou du Comité de pilotage commun des projets PIF.

Il a été rappelé que durant cette phase de préparation, les projets ne contribueraient pas aux dépenses d'équipement (véhicule, ordinateurs,...) pour l'équipe de préparation, mais pourraient prendre en charge les frais opérationnels liés aux missions et au fonctionnement de celle-ci. La logistique de l'équipe de préparation des deux projets du FIP est à la charge du gouvernement.

Les arrangements institutionnels définitifs pour la mise en œuvre des projets 1 & 2 décrits ci-dessus seront définis lors de la mission de pré-évaluation,

Recommandations – Actions prioritaires :

Le gouvernement doit proposer d'ici fin février un coordinateur de projet ainsi qu'une liste de personnels identifiés pour constituer une équipe de préparation et rédiger les Termes de Références liés à la préparation du projet.

(c) Préparation de la requête d'admission au FCPF

Il a été décidé par le gouvernement de lancer la révision du R-PP afin de soutenir le dossier du Burkina Faso pour intégrer officiellement le FCPF. La Banque Mondiale appuiera le pays pour cette révision.

Recommandations – Actions prioritaires :

Recruter un expert d'ici fin février pour la mise à jour du R-PP et la soumission officielle de la candidature du Burkina au FCPF

(d) Autres actions prévues en février sur le fonds de 250.000 dollars

21. En plus des actions décrites ci-dessus, et en conformité avec le plan de passation de marché révisé discuté entre l'équipe de la Banque mondiale et le MEDD (le PPM reste à être approuvé formellement par la Banque mondiale dès sa transmission par le MEDD), les activités suivantes sont prévues d'ici à fin mars 2013:

- Réalisation de l'atelier de lancement de la REDD+ au Burkina Faso.
- Prise en charge des déplacements de terrain de l'équipe de préparation des projets afin de fixer les zones exactes d'intervention des 2 projets.
- Conception d'un plan de communication et d'un logo du programme FIP (consultant indépendant) ;
- Production de matériel de communication (plaquettes, brochures...) ;
- Recrutement en gré à gré d'un auditeur sur la base de la sélection réalisée par le PNGT.
- Formation des équipes de passation des marchés et des équipes financières du MEDD

(e) Suivi des questions administratives et financières du fonds de 250.000 dollars

Au vu des activités de préparation devant se dérouler d'ici mars 2013, le budget du fonds a été révisé et un nouveau plan de passation des marchés a été établi – il est présenté en annexe 5.

PROCHAINES ETAPES

Etape	Actions prioritaires pour le MEDD	Dates butoirs à titre indicatif
Choix précis des communes et massifs d'intervention		
	Mise en place du groupe de travail chargé de l'identification des sites d'intervention des projets	15 février 2013
	Consultation des acteurs (communautés, responsables communaux et villageois, organisations socio-professionnelles et responsables de l'administration) dans les zones de concentration en vue du choix des sites	15 mars 2013
	Organisation des ateliers régionaux pour le choix des sites d'intervention	31 mars 2013
Poursuite du processus REDD+ au Burkina Faso		
	Actualiser le Plan de Passation des Marchés	10 février 2013
	TDR pour l'expert – révision du R-PP	15 février 2013
	Contrat expert pour la révision du FCPF	28 février 2013
	Révision du R-PP et envoi au FCPF	10 mars 2013
	Atelier de lancement de la REDD+	20 mars 2013
Fonds de préparation et de démarrage anticipé des activités		
	Réalisation d'une évaluation des services financiers et passation des marchés du MEDD	28 février 2012
	Mise en place et opérationnalisation de l'équipe de préparation des projets FIP	31 mars 2013
	Finalisation des TdR pour les assistants techniques et les études préparatoires	28 février 2012
	Lancement des Appels d'Offres pour les contrats d'Assistance Technique	15 mars 2012
	Transmission de la requête du Gouvernement au CIF pour le PPG BAD	15 février 2013
	Approbation du fonds de préparation de la BAD par le bailleur	Avril 2013
	Approbation du fonds de préparation de la BAD par le gouvernement	Avril 2013
	Approbation du fonds de préparation de la Banque Mondiale par le bailleur	Juin 2013
	Approbation du fonds de préparation de la Banque Mondiale par le gouvernement	Juin 2013
Feuille de route précise pour la mise en œuvre des dernières activités du don de 250.000 USD		
	Signature du contrat de l'expert senior REDD et appui institutionnel	15 février 2013
	Comparaison de 3 CVs et Sélection de l'expert en communication	28 février 2013
	Demande de non objection formation DMP avec un devis précis	15 février 2013
	Demande de non-objection avec budget pour la mission du Point Focal PIF pour la réunion du FCPF en mars à Washington	28 février 2013

ANNEXES

Annexe 1 : Personnes rencontrées

MEDD :

Nom - Prenom	Titre	Contact	Téléphone
Ouedraogo Salif,	Ministre de l'Environnement et du Développement Durable		
Coulibaly Sambou	SG / MEDD	csambou@yahoo.fr	
Yéyé Samuel	Point Focal PIF	yeyesam@gmail.com	76 60 96 19
Ouedraogo Lamine	DEP MEDD	ouedlam@yahoo.fr	76 57 29 69
Ouedraogo Tanga	DAF MEDD	wildatanga@yahoo.fr	76 62 33 16
Coulibaly Sia	IFN2 - MEDD	coulibaly_s@hotmail.com	
Ky Zerbo Alain Xavier	Coordonnateur national PANA	zonguy.axkz@yahoo.fr alainkyzerbo@yahoo.fr	70 12 00 54
Kabore Augustin	Point focal SP CONEDD	kabaugustino@yahoo.fr	
Ouedraogo Rasmane	Directeur Politique Env. SP CONEDD	rasowat@yahoo.fr	76 52 44 42
Nana Somanegré	SP CONEDD		
Tapsoba Bertrand	Secrétariat Technique PIF	bertapsoba@yahoo.fr	70 26 80 18
Alima Bouda	DMP MEDD		
Medah Serge Hughes	SEB DAF MEDD	Sergehughes.medah@yahoo.fr	70 22 02 46
Zida Mathurin	Chargé de projet CIFOR	m.zida@cgiar.org	
Ouedraogo Edmond	Consultant institutionnel	edmondouedraogo@yahoo.fr	77 13 10 07

Autres organismes ministériels :

Nom - Prenom	Titre	Contact	Téléphone
Nikiema Stéphane Joel	Directeur Coopération Multilatérale		
Dié Yacouba	DG Coop MEF	yacdie@gmail.com	78 90 70 78

Partenaires :

Nom - Prenom	Titre	Contact	Téléphone
Holleville Alain	Ambassadeur Chef de délégation UE		
Gillet Yves	Premier Conseiller - EU	yves.gillet@eeas.europa.eu	
Rasmussen Christian Frigaard	Chef de Section Développement Rural - EU	christian-frigaard.rasmussen@eeas.europa.eu	
Fauvel Jean-Baptiste	Charge de programmes Infrastructures - UE	jean-baptiste.fauvel@eeas.europa.eu	

Pecheur Ronan	Chef de programme Développement Rural - EU	ronan.pecheur@eeas.europa.eu	
Boue Zinso	BAD	z.boue@afdb.org	75 48 19 38
Ternes Georges	Luxembourg - Chargé d'affaire Burkina	georges.ternes@mae.etat.lu	76 45 45 20
Bourdeaux Quentin	Luxembourg Burkina Représentant regional	quentin.bourdeaux@luxdev.lu	226 50 30 15 04/06
Nachtman Yann	Lux Dev – Luxembourg	Yann.nachtman@lusdev.lu	
Kabore Ramané	Université de Ouagadougou – UR Sociologie	ramaneka@hotmail.com	72 02 60 14
Zida Mathurin	Directeur CIFOR	m.zida@cgiar.org	50 30 47 42
Gauthier Denis	Chargé de recherche CIFOR/CIRAD	denis.gautier@cirad.fr	74 45 69 52

Annexe 2 : Cadres logiques des projets PGDEB et PGPFC

Cadre logique préliminaire du projet PGDEB

Résumé des objectifs/activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses majeures
But : Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone des forêts communautaires			
Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - La pauvreté diminue - La capacité de séquestration du carbone des forêts communautaires augmente - L'approche REDD+ est intégrée dans le cadre réglementaire et institutionnel du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de pauvreté dans les communes du projet - Nombre de personnes bénéficiaires des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières dans les communes visées - Taux d'accroissement de la biomasse des forêts communautaires dans les zones d'intervention visées - Lois, règlements et institutions influencés par l'approche REDD+ 		
Résultats anticipés : <ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance forestière est améliorée - La déforestation et la dégradation nette des forêts communautaires ont diminué - Le revenu tiré des forêts communautaires par les populations riveraines a augmenté - L'adoption de l'approche REDD+ au niveau des principaux cadres de politiques sectorielles assure la prise en compte de la dimension changements climatiques dans ces politiques sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents de planification, de programmes ou de projets de gestion forestière ayant intégré la REDD+ - Mise en place de systèmes de gestion communautaires au niveau des forêts communautaires - Disponibilités de données fiables sur l'évolution de la biomasse forestière dans les zones d'intervention - Taux de déforestation/régénération dans les forêts communautaires - Accroissement du revenu moyen tiré à l'hectare des FC 		
Composantes/Activités :			
Introduction de l'approche REDD+ dans les politiques sectorielles			
- Large sensibilisation des acteurs politiques et civiles	-		

en matière de changement climatique et d'approche REDD+			
- Renforcement du cadre juridique et institutionnel afin d'intégrer l'approche REDD+	-		
- Renforcement des capacités l'administration a l'échelle locale, régionale et nationale	-		
Aménagement et gestion participative des forêts communautaires			
- Réhabilitation des forêts communautaires et sécurisation foncière	-		
- Développement d'activités de développement local à même de limiter les pressions anthropiques sur les forêts	-		
- Renforcement des capacités opérationnelles des acteurs communautaires	-		
Coordination et Gestion du Projet			
- Coordination du projet	-		
RESSOURCES (en millions d'USD)			
Don FIP = 18 Co-financement Union Européenne : 8 Gouvernement = 2.6 (indicatif)			
Total = 28.6 (décomposition indicative des coûts : Composante 1= 6, Composante 2= 18, Composante 3= 4.6)			

Cadre logique préliminaire du projet PGPFC

Résumé des objectifs/activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses majeures
But : Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'augmentation de la capacité de séquestration de carbone des forêts classées			
Objectifs spécifiques : - La pauvreté diminue - La capacité de séquestration du carbone des forêts classées augmente	- Indice de pauvreté dans les communes du projet - Nombre de personnes bénéficiaires des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières - Taux d'accroissement de la biomasse des forêts classées		
Résultats anticipés : - La gouvernance forestière est améliorée - La déforestation et la dégradation nette des forêts classées ont diminué - Le revenu tiré des forêts classées par les populations riveraines a augmenté	- Nombre de documents de planification, de programmes ou de projets de gestion forestière ayant intégré la REDD+ - Diminution des infractions dans les forêts classées - Disponibilités de données fiables sur l'évolution de la biomasse forestière - Taux de déforestation dans les forêts classées - Taux de régénération des forêts classées - Accroissement du revenu moyen tiré à l'hectare des FC		
Composantes/Activités :			
Renforcement de la gouvernance forestière pour la REDD+			
- Développement du système MNV et du scénario de référence REDD+	-		
- Renforcement du cadre juridique et institutionnel pour la REDD+	-		
- Renforcement des capacités l'administration	-		
Aménagement et gestion participative des forêts classées			
- Réhabilitation et sécurisation des forêts classées	-		
- Gestion participative des forêts classées	-		
- Renforcement des capacités opérationnelles des	-		

acteurs			
Coordination et Gestion du Projet			
- Coordination du projet	-		
RESSOURCES (en millions d'USD)			
Don FIP = 12 Gouvernement = 1,2			
Total = 13,2 (Composante 1= 6, Composante 2= 6, Composante 3= 1,2)			

Annexe 3 : Résumé de l'état d'exécution du Fonds de Préparation au Plan D'investissement- Banque mondiale (au 18 janvier 2013)

Activités	Budgeté		Engagé		Payé		Reste à payer	
	USD	CFA	USD	CFA	USD	CFA	USD	CFA
Etudes								
	98,446	49,434,491	58,689	29,686,392	43,446	22,865,360	15,000	7,532,236
Ateliers								
	87,875	44,126,119	42,952	22,520,890	19,472	10,160,690	-	0
Biens et Services								
	50,179	25,197,293	31,179	15,656,460	17,439	8,757,000	-	0
TOTAL hors coûts opérationnels	236,499	118,757,905	132,819	67,863,743	80,357	41,783,050	15,000	7,532,237
Frais d'opérations et diponibilités	13,501	6,779,377	383	201,441	383	201,441		-
Total	250,000	125,537,282	133,203	68,065,184	80,741	41,984,491	15,000	

Annexe 4 : Etat des activités prévues dans le cadre de l'exécution du fonds de préparation (Banque mondiale)

	Activités	Modalité	Date de réalisation	Action à mener d'ici fin MARS	Montant
	Pour la préparation de la composante 1: (en conformité avec les activités prévues dans le R-PP)				
	<i>Arrangements institutionnels:</i>				
	Atelier de lancement de la REDD - Atelier national sur la REDD	2 Ateliers	Juin 2013 et janvier 2014		10,000
	Sélection et ateliers de la Plateforme nationale de Concertation sur la REDD+	1 atelier de 100 personnes	Automne	Proposition des textes et des participants par MEDD	10,000
	Frais de support pour le SP-CONEDD pour l'animation de la Plateforme	Frais opérationnels	Selon convention avec SP-CONEDD		15,000
1	Assistance Technique sur REDD+ et les consultations	18 mois d'Assistance technique	A partir du 1er septembre	Faire les TdR - lancer la consultation AMI avant mars - Consultant individuel	157,000
	Atelier de formation / information pour la CN-REDD et la Plateforme	3 ateliers	Janvier 2014, Juin 2014, Décembre 2014		21,000
	<i>1ere phase de consultation : sensibilisation</i>				
2	Développement de la documentation relative à l'information et la consultation pour la formation d'intermédiaires sociaux et la tenue des sessions	1 contrat - 4 lots / formation des maires, des préfets et des agents des services forestiers	Début en septembre 2013	faire les TDR par consultant MEDD d'ici mars pour lancement AMI mi-mars	400,000
	<i>Préparation de la stratégie REDD+</i>				

3	Etude sur la filière bois de feu - enquêtes ménages et marchés	1 contrat - 3 mois de travail sur 12 mois	lancement en septembre	Faire les TDR à partir du R-PP	30,000
4	Etude sur les feux de brousses	1 contrat - 6 mois	lancement en septembre	Faire les TDR à partir du R-PP	30,000
5	Etude sur les accaparements de terre - initiatives agrobusiness	1 contrat - 6 mois	lancement en septembre	Faire les TDR à partir du R-PP	30,000
	Ateliers validation des résultats avec les structures de recherche	3 ateliers	Selon résultat des études		18,000
<u>Pour la preparation de la composante 2:</u>					
6	Assistant technique Appui au développement local	18 mois d'Assistance technique	A partir du 1er septembre	Faire les TdR - lancer la consultation AMI avant mars - Consultant individuel	157,000
7	Revue des expériences de développement communautaire participatif et analyse des leçons à tirer	1 contrat - 3 mois	lancement en juin	TDR avant mi février	30,000
8	Cadre de gestion des sauvegardes pour le projet	1 contrat - gré à gré PNGT	lancement en juin	Lancer AMI mi février	40,000
9	Définition des indicateurs de co-bénéfices	1 contrat - 6 mois	lancement en juin	TDR - lancement AMI mi février	15,000
10	Etude pour fixer les valeurs de bases pour les indicateurs du projet	1 contrat - 3 mois	lancement en juin	TDR - lancement AMI mi février	30,000
11	Animation dans les villages choisis pour la création de cartes participatives et de plan d'occupation des sols	1 AO - 1 lot par site	A partir du 1er septembre	TDR - lancement AMI fin mars	120,000
<u>Pour la préparation de la composante 3 – gestion du projet/programme:</u>					
	Formation sur les questions fiduciaires				30,000

12	Expert Gestion Financière	1 contrat 2 ans	recrutement à partir de juin 2014	AMI en mars	40,000
13	Expert Passation des marchés	1 contrat 2 ans	recrutement à partir de juin 2014	AMI en mars	40,000
13	Etude SESA (EESS)	1 contrat - 12 mois	lancement en juin	Lancer AMI à l'aide des TDR dans le R-PP en février	30,000
	Manuel de procédure - Cf PASF				5,000
	Stratégie de Communication REDD+ / PIF	1 contrat - 3 mois	lancement en décembre		15,000
	Atelier de validation de la stratégie de communication		avril 2014		7,000
	Participation aux ateliers CIF / UNFCCC				30,000
	Frais opérationnels - missions des membres du projet	7%			100,000
	Imprévus	6%			90,000
	Total: USD 1,5 million à mettre en œuvre sur une période de deux ans.				1,500,000